

Les consommateurs peuvent jouer un rôle dans la prévention de préjudices associés aux accidents liés à la médication.

Bulletin de Médicamentssecuritaires.ca

Volume 9 • Numéro 10 • Le 14 novembre 2018

Évaluations de médicaments dans les foyers de soins de longue durée

Avez-vous des proches qui vivent dans un foyer de soins de longue durée (ou de soins infirmiers)? Est-ce que vous vous posez des questions au sujet de leurs médicaments? Lorsque le pharmacien effectue une évaluation des médicaments, le moment est propice pour inviter les résidents, les membres de la famille et d'autres aidants à poser des questions sur les médicaments ou à exprimer leurs préoccupations.

Médicamentssecuritaires.ca a reçu une déclaration au sujet d'un résident de foyer de soins de longue durée qui avait commencé à prendre un médicament appelé Trazodone. Ce médicament pour le sommeil aurait dû être donné à quelqu'un d'autre portant un nom semblable au sien. L'erreur a été détectée un an plus tard lors d'une évaluation de ses médicaments. L'erreur a été remarquée en raison de l'évaluation et le médicament fut ensuite cessé. Les membres de la famille du résident avaient indiqué plus tard qu'ils avaient remarqué une fatigue plus marquée que d'habitude chez leur proche au cours de l'année écoulée et qu'ils ne savaient pas comment le signaler.

Médicamentssecuritaires.ca offre les conseils suivants aux familles ayant des proches qui résident dans des foyers de soins de longue durée :

- Lorsqu'on vous parle d'un nouveau médicament pour votre proche, assurez-vous de comprendre pourquoi le médicament a été amorcé. Demandez s'il y a des effets secondaires à surveiller. Utilisez les [5 questions à poser](#) pour obtenir les renseignements dont vous avez besoin.
- Si vous remarquez un changement dans l'état de santé ou le comportement de votre proche, signalez tout changement à l'équipe de soins immédiatement. Demandez si un changement récent de médicament pourrait en être la cause.
- Faites savoir à l'équipe de soins que vous souhaitez participer à l'évaluation des médicaments de votre proche. Demandez à l'équipe de soins la date prévue de la prochaine évaluation de médicaments par un pharmacien. Le nombre d'évaluations prévues par an peut différer selon la province ou le territoire.
- N'hésitez pas à poser des questions à propos de tout médicament que prend votre proche à tout moment. Cela est particulièrement important si votre proche a récemment été hospitalisé, car des changements auraient pu être effectués pendant le séjour à l'hôpital.



Les bulletins de Médicamentssecuritaires.ca contribuent à la sécurité des patients à l'échelle mondiale.

Ce bulletin a été développé en collaboration avec la Coalition pour de meilleurs médicaments et Patients pour la sécurité des patients du Canada.

Les recommandations sont partagées avec les prestataires de soins de santé par l'entremise des bulletins de sécurité de l'ISMP Canada, afin que des changements puissent être faits de manière collaborative.

Ce bulletin contient de l'information sur l'utilisation sécuritaire des médicaments. À vocation non commerciale, le bulletin n'est pas assujéti à la Loi canadienne anti-pourriel.